Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 24 (1879)

Heft: 11

Nachruf: Edouard Pictet

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

6. Troupes d'administration.

73 recrues.

	sabres-scie avec porte-sabres-scie et ceinturons 11 60	Fr. Ct. 846 80 100 —
	Total pour les troupes d'administration	946 80
	Total de l'armement et de l'équipement Fr. 886,	702 60
Indemnité d'équipement.		
1.	. 18 officiers, commandés comme adjudants, sortant de	Fr.
	troupes montées	540
2.	28 officiers, commandés comme adjudants, sortant de troupes non montées	8,820
3.	. 57 indemnités supplémentaires pour officiers qui doi-	17,100
4.	202 officiers montés :	17,100
	Cavalerie. Artillerie. Génie. Sanitaires. Vétérinaires. Administration.	
	20 65 15 50 12 40 . 500 1	01,000
	. 15 officiers d'artillerie de landwehr, montés, nou- vellement nommés	3,750
6.	vellement nommés	,
		65,000
7.		960
Indemnités à des adjudants-sous-officiers :		
		575
	5 montés	4,000
	Total Fr. 2	04,745
(La suite au prochain numéro.)		
122 Carro all procession littles of		

† EDOUARD PICTET †

Le lieut.-colonel Edouard Pictet, dont nous annonçions la mort prématurée dans notre dernier numéro, avait commencé sa carrière militaire assez tard; c'est, en effet, en 1860 seulement qu'il fit son premier service, l'école de recrues de pontonniers à Brugg, en qualité d'aspirant à l'état-major du génie.

Après avoir passé l'école centrale de Thoune, l'année suivante, il reçut son brevet de IIe sous-lieutenant aux promotions du prin-

temps 1862.

La même année, lors d'une école d'aspirants d'infanterie, passée à St-Gall sous les ordres de Hans Wieland, on lui proposa déjà d'entrer dans l'ancien état-major général et d'obtenir ainsi un avancement considérable; il préféra toutefois rester dans l'arme du génie, où il conquit régulièrement les grades de I^{er} sous-lieutenant, lieutenant et capitaine, en 1864, 1866 et 1868.

Il accompagnait, en 1866, feu le lieut.-colonel du génie Richard

Wieland dans sa mission à Vienne et à Florisdorf.

Pendant l'occupation des frontières de 1870-71, il remplissait, au grand quartier-général, à Olten, les fonctions d'adjudant du chef de l'état-major du génie et fut chargé plus tard d'organiser et de diriger un service de surveillance sur les eaux du Léman, pendant le séjour de l'armée de Bourbaki en Suisse.

En 1872, Pictet consentit enfin, sur les démarches réitérées du colonel Hoffstetter, à passer à l'état-major général; il y entra avec le grade de major, qu'il occupait encore lors de la mise en vigueur de la nouvelle organisation militaire, au printemps de 1875.

L'impulsion donnée à cette époque à l'arme du génie et la création, dans la Suisse romande, de compagnies de pontonniers, corps dans lequel Pictet avait fait son service de soldat et pour lequel il conserva toujours de la prédilection, l'amenèrent au commandement du 1^{er} bataillon du génie, quoiqu'en acceptant ce poste il renonçât volontairement à un avenir militaire plus brillant. Il commanda les premiers cours de répétition de ce nouveau corps et contribua pour une bonne part à sa prompte formation, en se chargeant, en 1877, des opérations du recrutement dans tout le territoire de la Ire division.

Au printemps de 1878, le Conseil fédéral appela le major Pictet aux fonctions d'ingénieur de division, en l'avançant en même temps au grade de lieutenant-colonel. La maladie qui devait nous enlever cet excellent officier s'est déclarée après une reconnaissance faite en vue du prochain rassemblement de troupes, mais elle minait déjà

depuis quelque temps sa robuste constitution.

Cette mort imprévue laisse un grand vide et des regrets unanimes dans les rangs de la I^{re} division et dans le sein de l'arme du génie, en particulier: grâce à une nature sympathique au plus haut degré, aussi bien que par la manière pratique dont il s'acquittait des travaux qu'il entreprenait, Pictet jouissait de l'estime de ses camarades et inspirait une confiance absolue à ses subordonnés; il ne comptait d'ailleurs que des amis.

C'était un tireur hors ligne et sa parfaite connaissance des armes à feu et de toutes les questions qui s'y rattachent lui avaient valu à différentes reprises l'honneur de siéger dans des commissions spéciales sur la matière. Il faisait aussi partie de la commission du

génie chargée de la révision des règlements de pontonniers.

En 4877, il avait publié une carte remarquable du lac de Genève, jusqu'à Hermance et Coppet, à l'échelle de 4:12500, donnant les résultats de longs et minutieux sondages opérés par lui les années précédentes; il avait l'intention de poursuivre ces travaux sur toute l'étendue du petit lac, jusqu'à Nyon et Yvoire, mais une affection des yeux, due à ses longues séances sur le lac, lui avait malheureusement interdit de mettre ce projet à exécution.

Société des officiers de la Confédération suisse

SECTION VAUDOISE

Le comité adresse aux sous-sections, aux membres de la section vaudoise et aux officiers de la I^{re} division d'armée la circulaire suivante, datée de Lausanne, juin 1879: